ESCALADE MONTAGNE RANDONNEE

DOSSIER D'INSCRIPTION

2020-2021

Inscription uniquement sur dossier complet
Documents obligatoires à fournir

- ✓ Fiche d'inscription complétée (voir page 3)
- ✓ **Attestation Médicale FSGT** (cas des ré-inscriptions) **ou certificat médical** (pour les nouveaux inscrits, pratiquants d'alpinisme et ski de randonnée, en club ou **à titre individuel,** ou si vous avez répondu "oui" à au moins une des questions du **questionnaire de santé**)
- ✓ Chèque au montant de l'adhésion (voir page 4) libellé à l'ordre « RSCC Montagne Escalade ». Pour les adultes, vous pouvez commencer votre inscription sur Helloasso (dont le payement).

  Pour l'instant, Helloasso n'a pas été configuré.
- ✓ Fournir votre attestation FFME ou FFCAM en cas de non demande de la licence FSGT (Le RSCC club omnisport propose une affiliation de base à la FSGT)

Dates d'inscription au gymnase PEV

- ✓ Vendredi 4 septembre de 19h00 à 21h00 uniquement pour les ré-inscriptions jeunes, enfants et pour les « anciens » adultes et nouveaux adultes (dont pas d'inscription pour les nouveaux enfants/jeunes)
- ✓ Mercredi 9 septembre et vendredi 11 septembre de 19h00 à 21h00 pour tout le monde.

Créneaux Horaires spécifiques "Cours" JEUNES / ENFANTS

Dans tous les cas les cours sont prioritaires

	Début	Fin	Date début cours	Niveau / Ages
Mercredi	17h00	18h30	23 Septembre	Les microbes (8/10 ans)
Mercredi	18h30	19h45	23 Septembre	Les experts **(sous réserve)**
Vendredi	17h30	19h00	25 Septembre	Les intermédiaires (11/13 ans)
Vendredi	19h00	20h30	25 Septembre	Ados (+14 ans)

Créneaux Horaires spécifiques "Cours PARENT / ENFANT"

	Début	Fin	Date début cours	Niveau / Ages
Samedi	14h00	16h00	26 septembre	Parents/Enfants

Créneaux Horaires "Pratique autonome" (mur & pan)

	Jeunes de - de 18 ans		Adultes & jeunes de + de 18 ans	
	Mur	Pan	Mur	Pan
Lundi	-	-	-	18h00 à 22h00
Mardi	-		18h00 à 22h00	
Mercredi	Voir créneaux cours jeunes		19h30 à 22h00	
Jeudi	-	-	-	18h00 à 22h00
Vendredi	Voir créneaux cours		20h00 à 22h00	
Samedi	14h00 à 18h00 sous la responsabilité du parent également adhérent au club		14h00 à 18h00	
Samedi	14h à 16h : créneau Parents/enfants			
Samedi	16h à 18h : créneau jeunes + de16 ans (sous la responsabilité d'un adulte référent)			

Cours « Initiation Adulte débutant »

Information sur le site ou durant les jours d'inscription.
L'initiation des adultes débutant est OBLIGATOIRE.

R.S.C.C. Section Montagne Escalade

Fiche d'inscription 20__-202_

Adhérent			Représentant légal de l'adhérent	
NOM			NOM	
Prénom			Prénom	
Date Naissance		Sexe : ❒F - ❒ M	Tel urgence	
Tel Portable				
E-Mail 1				
E-Mail 2				
Je n'autorise pas la publication de mon image sur le site internet du club ☐				
Adresse				
Code Postal		Commune		

Autorisation de transport pour les enfants

Je soussigné(e), Mr ou Mme	**autorise**	**Oui**	**Non**
• Les entraîneurs de la section RSCC Montagne Escalade à transporter dans leurs véhicules, ou dans ceux des parents d'enfants adhérents ou dans le minibus du club mon enfant lors des déplacements (compétitions ou sorties)		☐	☐
• Autorise mon enfant mineur à rentrer seul à la maison depuis son lieu d'entraînement. (P.S. les parents sont invités à se préoccuper de la vie sportive de leur enfant)		☐	☐

En signant la fiche, je certifie :

- **Avoir pris connaissance du "Règlement Intérieur" du Club joint au dossier d'inscription et des conditions de pratique de l'escalade au sein de la Section.**
- Avoir pris connaissance des garanties et des règles de fonctionnement de l'assurance liée aux licences fédérales
- **Pour les nouveaux adhérents :** Je ne pratiquerai l'escalade en créneau "Adultes" qu'après avoir suivi les séances d'Initiation Adultes et avoir obtenu le CASE.

Signature de l'Adhérent (même pour les mineurs) "Précédée de la mention "lu et approuvé"

Signature des Parents ou du Représentant légal pour les mineurs. "Précédée de la mention "lu et approuvé

*Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles, ces informations sont collectées dans le but de pouvoir vous contacter en cas d'urgence et aussi pour vous tenir informés de la vie associative du club et de la section. Ces données permettent aussi aux membres du bureau de la section escalade du RSCC d'organiser au mieux la vie associative du club en connaissant le nombre de pratiquants par catégorie d'âge et la date de délivrance des certificats médicaux. Seuls les membres du bureau de la section escalade du RSCC ont accès à ces données, elles ne sont pas transmises à des tiers. Ces données sont stockées, de façon sécurisée, pour une période de 3 ans qui correspond à la période de validité des certificats médicaux.

Règlement de l'adhésion					
N° Chèque		Banque		Montant	
Attestation Médical FSGT / Certificat Médical					
Attestation médical FSGT (cas de ré-inscriptions)					
Certificat Médical à présenter si : - je m'inscris pour la première fois à la section Escalade du RSCC - j'ai répondu "oui" à au moins une des questions du questionnaire de santé (CERFA n°15699*01 que vous trouverez sur le site de la section) - je pratique l'alpinisme et le ski de randonnée, en club ou **à titre individuel**					
Date		Médecin			
Licence			Groupe Enfant/Jeune		
☐ FSGT	☐ FFME/ FFCAM				

Tarifs Inscriptions 2020 / 2021

Cotisation :

		Vous
Jeunes du vendredi et mercredi 1er groupe	110,00€	
Jeunes du mercredi 2ième groupe	85,00€	
Adultes	90,00€	
Enfants du créneau Parents/enfants	30,00€	

Licence :

FSGT Adulte Nés en 2001 et avant	36,00 €	
FSGT Jeune Nés entre 2002 et 2006	29,72 €	
FSGT Enfant Nés en 2007 et après	20,10 €	
Licence FFME et CAF (Apporter votre licence durant votre inscription)	0,0 €	

Réversion RSCC :

Campinois	5,00 €	
Non campinois	15,00 €	

Réduction :

Réduction Covid 19 (uniquement pour les anciens – 2019/2020)	-10,00 €	
Réduction famille à partir du 2ème inscrit de la même famille sauf pour les « parents enfants »	-5,00 €	
Multi activité Merci de présenter le justificatif du RSCC	-20,00 €	
Assurance Merci de présenter le justificatif de votre assurance.	-3,00 €	
Tous le sport (CD94) Merci de présenter le justificatif	-25,00 €	
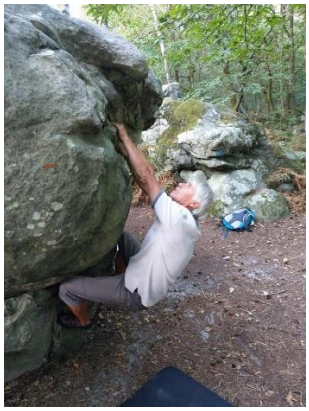
Total [ ]